

Card. Stanisław Ryłko
Président
Conseil Pontifical pour les Laïcs
Cité du Vatican

Le droit à la liberté religieuse

Le Président aux lecteurs
"Nouvelles" n. 21-2010
Conseil Pontifical pour les Laïcs

Dans un monde comme le notre où l'on parle très souvent de démocratie, de droits de l'homme et de tolérance, paradoxalement, le phénomène extrêmement préoccupant de la violation du droit à la liberté religieuse est en nette augmentation. Dans beaucoup de pays, les manifestations de fanatisme et de fondamentalisme religieux ou laïciste se multiplient de même que les discriminations des minorités religieuses, pour ne pas parler des persécutions tout court. Très souvent, les victimes de ces actes d'intolérance et de violence sont des chrétiens. Certains n'hésitent pas à parler ouvertement d'une dangereuse diffusion d'une sorte de « christianophobie » et d'un « nouveau antichristianisme » (R. Remond). Au seuil du troisième millénaire de l'ère chrétienne, les martyrs de la foi sont de nouveau à la mode. C'est un problème très sérieux qui mérite une réflexion approfondie.

La liberté religieuse occupe une place de choix parmi les nombreux droits de la personne humaine. Le Concile Vatican II enseigne que « tous les hommes doivent être exempts de toute contrainte de la part tant des individus que des groupes sociaux et de quelque pouvoir humain que ce soit, de telle sorte qu'en matière religieuse nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience ni empêché d'agir, dans de justes limites, selon sa conscience, en privé comme en public, seul ou associé à d'autres » (Dignitatis humanae, n. 2). Et le Serviteur de Dieu Jean-Paul II voit dans ce droit la « source et la synthèse » de tous les autres droits de la personne humaine et la preuve plus tangible de leur mise en pratique (cf. Centesimus Annus, n. 47). Pour cette raison, la diffusion de l'intolérance religieuse à laquelle nous assistons de nos jours dans le monde nous préoccupe tous et nous oblige à assumer à son égard une position claire et nette de condamnation.

En matière de respect du droit à la liberté religieuse, le continent asiatique mérite une attention particulière. Ce continent abrite en effet les deux tiers de la population mondiale, dont une minorité d'environ cent vingt millions de chrétiens. Selon le rapport 2008 sur la liberté religieuse dans le monde, publié par l'association *L'Église en détresse*, la liberté religieuse est limitée ou niée dans au moins trentedeux des cinquantedeux pays asiatiques. Pendant le récent Congrès du Laïcat Catholique d'Asie, organisé par le Conseil Pontifical pour les Laïcs à Séoul en Corée, nous avons entendu des témoignages très émouvants sur le prix payé par les chrétiens à cause de leur foi, dans certains pays asiatiques. L'Assemblée spéciale pour le Moyen Orient du Synode des évêques qui s'est tenue au mois d'octobre dernier a, elle aussi, rappelé la situation particulièrement délicate dans laquelle vivent les chrétiens du Moyen-Orient. Ces derniers mois, les organes de presse internationaux nous ont tenus informés sur la dramatique réalité des chrétiens d'Irak, où l'Église catholique est devenue la véritable cible des groupes de terrorisme islamique radical. L'opinion publique a été profondément bouleversée par l'attentat terroriste à la cathédrale syro-catholique de Bagdad, dans

lequel cinquante-huit fidèles ont trouvé la mort, dont trois prêtres. Et la série d'attaques contre les chrétiens se poursuit. Tout cela donne la nette impression qu'une véritable stratégie « d'épuration confessionnelle » est en cours, avec pour objectif d'éliminer la présence chrétienne de ces terres où l'Église est pourtant présente depuis deux millénaires. De fait, les évêques des Églises du Moyen-Orient dénoncent cette folle stratégie et parlent d'une préoccupante « hémorragie » des chrétiens de cette région, un phénomène d'une extrême gravité également pour ses répercussions culturelles.

Face à ces épisodes douloureux, le Pape et le Saint-Siège ne se lassent d'exprimer leur communion et leur solidarité aux chrétiens qui souffrent à cause de leur foi, tout en cherchant à informer et à sensibiliser l'opinion publique et les gouvernements respectifs sur la gravité de la situation. Benoît XVI a en effet récemment déclaré : « Je pense aux nombreuses situations difficiles, comme les attentats continus que l'on relève en Irak contre des chrétiens et des musulmans, aux affrontements en Égypte où il y a eu des morts et des blessés [...] Puissent notre prière au Seigneur et notre solidarité apporter une espérance à ceux qui souffrent. » (Angelus, 5 décembre 2010). Et dans sa dernière exhortation apostolique sur la Parole de Dieu, il écrit : « J'exprime également la gratitude de toute l'Église aux Chrétiens qui ne capitulent pas devant les obstacles et les persécutions à cause de l'Évangile. En même temps, nous nous tournons avec une affection profonde et solidaire vers les fidèles de toutes ces communautés chrétiennes, en Asie et en Afrique en particulier, qui, aujourd'hui, risquent leur vie ou la marginalisation sociale à cause de la foi. » (Verbum Domini, n. 98). Mais le Pape exhorte aussi les Chrétiens – le laïcat catholique en particulier – à s'engager sérieusement en faveur de la « promotion d'une authentique liberté religieuse et de conscience, un des droits fondamentaux de la personne humaine que tout État devrait toujours respecter » (Homélie, 24 octobre 2010).

Devant ces faits éclatants, et après un long silence, la communauté internationale semble aussi finalement se réveiller : le Conseil de sécurité des Nations Unies a explicitement pris position contre la persécution des chrétiens en Irak ; Le Parlement européen – à son tour – a approuvé une résolution qui condamne les massacres des chrétiens en Irak et engage les gouvernements des États membres de l'Union Européenne à exercer des pressions sur Bagdad afin que les violences contre les chrétiens ne se répètent plus. Mais comme nous l'avons vu, l'Irak n'est pas le seul pays où la liberté religieuse est bafouée. Il suffit de se rappeler les violences exercées contre les chrétiens dans certains États de l'Inde tels que l'Orissa, ou encore le cas d'Asia Bibi, jeune femme chrétienne condamnée à mort pour blasphème au Pakistan. Au cours du récent sommet de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) à Astana (Kazakhstan), le cardinal Tarcisio Bertone, Secrétaire d'État du Saint-Siège a répété avec force qu'« il est amplement attesté que les chrétiens sont le groupe religieux le plus persécuté et discriminé au monde. Plus de deux cents millions d'entre eux, de différentes confessions, se trouvent en difficulté à cause des structures légales et culturelles. La communauté internationale doit combattre l'intolérance et la discrimination contre les chrétiens avec la même détermination qu'elle met dans la lutte contre la haine à l'égard des membres des autres communautés religieuses » (« L'Osservatore Romano », 2 décembre 2010). Le principe de la liberté religieuse et de la liberté de conscience vaut donc pour tous et ne peut être nié à personne.

Mais l'intolérance religieuse se répand aussi au sein de la « vieille Europe » qui se vante d'être le berceau de la démocratie moderne. Un rapport détaillé (Shadow Report 20052010), publié récemment par l'organisation non gouvernementale autrichienne Observatory on intolerance and discrimination against Christians in Europe, en fait amplement état. Les formes de violation du droit à la liberté religieuse dans notre continent sont toutefois plus sophistiquées et sont parfois paradoxalement promues au nom même de la tolérance. Parfois, le doute surgit si l'agression, l'offense ou la diffamation des chrétiens dans les mass médias ne soient considérées par l'opinion publique comme quelque chose de « normal », un acte « politiquement correct ». Alors qu'en réalité il s'agit d'un nouveau type d'intolérance, de cette « tolérance négative » dont a parlé le Pape Benoît XVI récemment dans son livre interview réalisé par Peter Seewald Lumière du monde. Cela vaut la peine de rappeler les paroles fermes et éclairantes du Saint-Père : « Il y a des critères de pensée bien

rodés qui doivent être imposés à tous. On les répand ensuite sous le nom de la tolérance négative. Par exemple, quand on dit qu'à cause de la tolérance négative, il ne doit pas y avoir de crucifix dans les bâtiments publics. Au fond, c'est la suppression de la tolérance que nous vivons ainsi, car il s'agit de refuser à la religion, à la foi catholique, le droit de s'exprimer de manière visible. Quand par exemple, au nom de la nondiscrimination, on veut forcer l'Église catholique à modifier sa position sur l'homosexualité ou l'ordination des femmes, cela veut dire qu'elle ne peut plus vivre sa propre identité et qu'au lieu de cela, on fait d'une religion négative et abstraite un critère tyrannique auquel chacun doit se plier. [...] Qu'au nom de la tolérance la tolérance soit abolie, c'est une menace réelle, et c'est à elle que nous faisons face. Le danger c'est que la raison – ce que l'on appelle la raison occidentale – affirme qu'elle a réellement découvert ce qui est juste et élève une prétention totalitaire qui est une ennemie de la liberté. Je crois que nous devons dénoncer très énergiquement ce danger. Personne n'est forcé d'être chrétien. Mais personne ne doit être forcé de devoir vivre " la nouvelle religion " comme la seule déterminante, celle qui engage l'humanité tout entière » (pp. 77-78). Les paroles du Serviteur de Dieu JeanPaul II étaient donc prophétiques, lorsqu'il écrivait dans son encyclique *Centesimus annus* qu'« une démocratie sans valeurs se transforme facilement en un totalitarisme déclaré ou sournois, comme le montre l'histoire » (n. 46).

Quelle conclusion pouvons-nous tirer au terme de nos réflexions? La liberté est un don du Créateur qui confère à la personne humaine une dignité extraordinaire, mais en même temps, c'est un défi, un devoir qui requiert un engagement permanent et responsable afin de ne pas la perdre. La liberté exige le courage de devenir, sur l'exemple du Maître, un « signe de contradiction » dans le monde (cf. Lc 2, 34). Le philosophe russe Nikolaj Bierdiajev avait raison quand il écrivait que pour un chrétien, la liberté n'est pas seulement un droit... c'est un devoir.